

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins des Patriotes tenue le mercredi 13 avril 2022, à 19 h 30 par conférence web sous la présidence de monsieur André Cataford après convocation légale.

Nombre de participants : 213, soit 111 en direct et 102 en réécoute

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2021
4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2021
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et autres engagements de la Caisse dans son milieu
8. Présentation des gagnants de l'appel de projets
9. Période de questions au conseil d'administration
10. Adoption des modifications au Règlement intérieur de la Caisse
11. Présentation des scénarios en vue de la votation pour :
 - L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)
 - L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes
12. Rapport du comité de mise en candidature
13. Élection par acclamation
14. Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents et l'élection des membres du conseil d'administration

Puis, 4 jours plus tard – après la fermeture de la période de votation :

15. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée
-
-

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Marie-Josée Lamoureux, directrice des communications pour la Caisse Desjardins des Patriotes, anime l'assemblée qui se tient entièrement et exclusivement à distance en raison de la situation liée à la Covid-19 et afin de respecter les mesures de distanciation sociale pour limiter la propagation du virus.

M. André Cataford, président de la Caisse Desjardins des Patriotes et président de l'assemblée, adresse quelques mots à l'assemblée.

Il remercie les gens de leur participation en ligne qui démontre bien l'intérêt qu'ils portent à leur caisse et les en remercie.

Il est assisté dans l'animation par M. Paul Dulude, directeur général, Mme Martine Bolduc, secrétaire du conseil d'administration et présidente du comité Mise en candidature qui présentera le rapport à l'issue de l'appel de candidatures, qui est assistée dans ses fonctions par Mme Anne-Marie Lemelin, directrice Ressources humaines et Soutien à la gestion, et Mme Marie-Josée Lamoureux, directrice des communications. Ces personnes l'assistent afin que la présente assemblée se déroule bien et dans le respect des encadrements.

PRÉCISIONS IMPORTANTES

M. Cataford rappelle que tel que précisé dans l'avis de convocation, cette formule d'assemblée à distance implique que les membres pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre prochains jours suivant l'assemblée, tels que la répartition des excédents annuels, les ristournes et pour l'élection des membres du conseil d'administration.

Mme Lamoureux rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition, voter en direct lors de l'assemblée et lors de la période de 4 jours prévue après l'assemblée.

Elle mentionne que le membre de plein droit doit respecter les conditions suivantes :

- être une personne physique âgée d'au moins 18 ans et qui réside, est domiciliée ou travaille au Québec;
- être une personne morale ou une société;
- être un membre réadmis membre de plein droit.

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION DU MOUVEMENT DESJARDINS

Mme Lamoureux invite les participants à visionner une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

Elle remercie M. Cormier qui est un fier ambassadeur de la coopérative de services financiers.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, Mme Bolduc précise les modalités qui faciliteront le bon déroulement, les votes en direct et les interactions.

Ces modalités portent notamment sur :

- la façon de poser des questions ou de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration;
- la période de questions qui aura lieu à la toute fin des présentations seulement sur les sujets prévus à l'ordre du jour.

NOMINATION DES SCRUTATEURS

M. Cataford mentionne qu'étant donné qu'il y aura de la votation en direct, deux scrutateurs qui sont physiquement présents avec lui, doivent être nommés.

Il recommande de nommer Mmes Monique Fréchette et Anne-Marie Lemelin afin d'agir comme scrutatrices. Elles seront chargées de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin qu'il puisse présenter les résultats des votes.

Les scrutatrices s'engagent à agir en toute discrétion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Proposé par : (retiré)
Appuyé par : (retiré)
Et résolu

que la proposition de nommer Mmes Monique Fréchette et Anne-Marie Lemelin comme scrutatrices soit soumise au vote pendant l'assemblée.

009/0422

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour qui a été préalablement publié sur le site Internet de la Caisse et qui était disponible sur demande à la Caisse, est présenté par Mme Bolduc.

Ordre du jour Assemblée générale annuelle

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2021
4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2021
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et autres engagements de la Caisse dans son milieu
8. Présentation des gagnants de l'appel de projets
9. Période de questions au conseil d'administration
10. Adoption des modifications au Règlement intérieur de la Caisse
11. Présentation des scénarios en vue de la votation en différé pour :
 - l'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)
 - l'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes
12. Rapport du comité Mise en candidature
13. Élection par acclamation
14. Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents et l'élection des membres du conseil d'administration

4 jours plus tard – après la fermeture de la période votation.

15. Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

Proposé par : (retiré)
Appuyé par : (retiré)
Et résolu

que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

010/0422

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 13 AVRIL 2021

Monsieur Cataford rappelle que le projet du procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque que les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, il n'y aura pas de lecture ou de résumé.

Il est proposé par (retiré)
appuyé par (retiré)
et résolu

de proposer l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2021.

011/0422

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Cataford présente tous les membres du conseil d'administration qui représentent les intérêts des membres dans le cadre de leur fonction.

- Lydia Halley-Soucy, vice-présidente;
- Line Simoneau, vice-présidente;
- Léo Pigeon, vice-président;
- Martine Bolduc, secrétaire;
- Philippe Archambault, administrateur;
- Nancy Caron, administratrice;
- Steve Chagnon, administrateur;
- Vincent Giguère, administrateur;
- Pascal Gingras, administrateur;
- Nathalie Jodoin, administratrice;
- Frédéric Laguë, administrateur;
- Claire Tremblay-Bellazzi, administratrice;
- Jean-David Harvey, jeune administrateur de la relève.

Il remercie deux administratrices qui ont décidé de laisser leur siège au cours de la dernière année, soit Mme Francine Métivier et Elizabeth Handfield.

Il présente la revue des principales réalisations de la Caisse pour l'année financière 2021.

- La Caisse a poursuivi ses nombreuses initiatives pour soutenir les collectivités et favoriser une reprise économique plus verte et plus inclusive ;
 - o Commandites, FADM et appel de projets
 - o Fonds du Grand Mouvement
 - o Fonds C
- Depuis plus de 30 ans, le développement durable et la nécessité d'agir sur les changements climatiques sont inscrits dans l'ADN de Desjardins.
 - o Annonce d'un ambitieux plan d'action climatique en avril
 - o Signature d'engagements internationaux reconnus en matière de finance responsable
 - o Investissements massifs en infrastructures d'énergie renouvelable
 - o Contribution à l'électrification des transports, émission d'obligations durables
- En réponse aux attentes grandissantes des membres, le conseil d'administration a signé une politique de développement durable qui engage la Caisse à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance de façon accrue dans la conduite de ses affaires. Il y aura également un déploiement d'un plan d'action en 2022 afin de nommer et décrire nos initiatives en développement durable.
 - o Tenue de l'assemblée générale annuelle complète de façon virtuelle le 13 avril 2021
 - o Mise en place de l'authentification des membres par le biais d'AccèsD a permis à un nombre record de membres non seulement de se prononcer sur la ristourne, mais aussi d'élire les administrateurs de leur caisse.
 - o Les efforts investis dans la mise en place de solutions technologiques innovantes ont eu de réelles répercussions sur la vie démocratique de notre caisse : l'assistance à l'assemblée a grimpé de façon significative alors que 984 membres ont exercé leur droit de vote en 2021.

Il remercie chaleureusement les employés et gestionnaires pour leur engagement indéfectible et tous les efforts qu'ils ont déployés, alors qu'ils étaient eux aussi aux prises avec les effets de la pandémie.

Il remercie M. Paul Dulude, directeur général, qui a su gouverner, avec jugement et inspiration, pendant cette période particulière. Il souligne l'excellent travail des membres du conseil d'administration.

Il remercie également les 69 973 membres pour leur fidélité, soit 1 531 membres de plus que l'année dernière. C'est en travaillant toujours dans leur intérêt que la Caisse continue à se montrer digne de leur confiance.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

En conformité aux diverses dispositions de la Loi, Mme Bolduc présente le rapport de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- 1. Conflits d'intérêts**
Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- 2. Dépôts et prêts accordés aux personnes intéressées**
Au cours de la dernière année, les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- 3. Contrats de fourniture de biens ou de services accordés par la Caisse à des personnes visées par le Code**
Durant la même période, la Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Mme Lamoureux invite les membres à visionner une capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins et une capsule vidéo qui présente les faits saillants du rapport annuel de la Caisse de l'année financière qui s'est terminée le 31 décembre 2021.

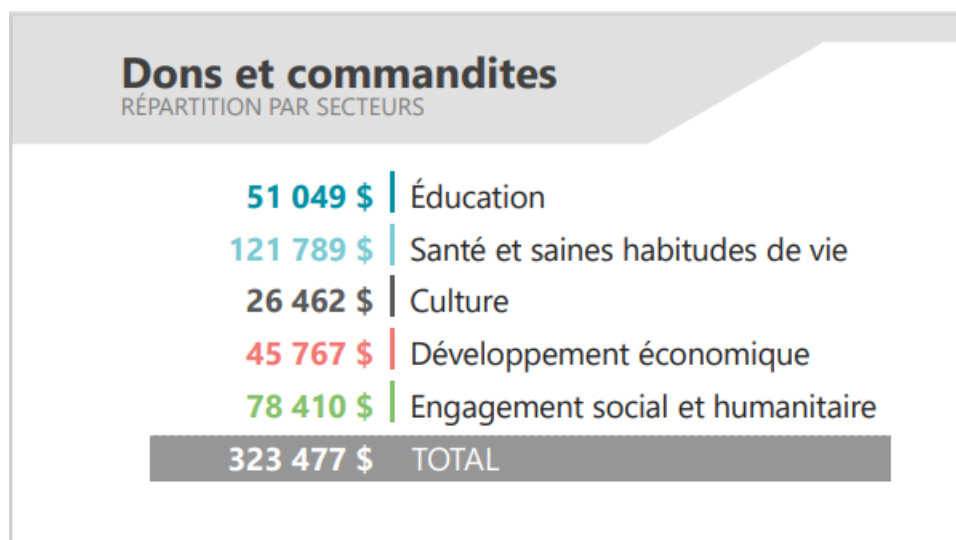
7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU (FADM) ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Mme Lamoureux invite les membres à visionner une capsule vidéo portant sur le bilan de l'engagement dans le milieu de la Caisse.

M. Dulude présente le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et autres engagements dans le milieu.

Fonds d'aide au développement du milieu	
Fonds disponibles au 31 décembre 2020 (réserve)	1 098 k\$
Affectation au FADM adoptée par les membres lors de l'AGA 2020	627 k\$
Somme nette d'impôt utilisée au cours de l'exercice	
Montant distribué	(33) k\$
Récupération d'impôt	9 k\$
Solde au 31 décembre 2021	1 701 k\$

Il présente les sommes versées en dons et commandites et par le fonds d'aide au développement du milieu, par secteur d'activité.



Il mentionne qu'en 2021, à la suite de l'élaboration d'un portrait socioéconomique et de la tenue de consultations auprès des partenaires, des organismes et des membres, les priorités ont été établies. Ainsi, la Caisse s'est dotée d'un plan d'engagement et de proximité qui a permis de déterminer des priorités d'investissement pour s'assurer que l'engagement de la Caisse se traduise par des actions cohérentes avec les besoins des membres et des partenaires de la communauté.

Les priorités d'investissement représentent donc des enjeux sociaux et économiques spécifiques à la communauté. La Caisse est fière de présenter des projets qui ont été soutenus de manière cohérente avec ces priorités.

En éducation, la Caisse a poursuivi la promotion des programmes jeunesse suivants :

- « Présentez-nous votre diplômé » - nous avons d'ailleurs remis 36 bourses d'études pour un total de 21 000 \$ dans le cadre de ce programme...
- Du programme de la Caisse scolaire
- Du programme Synergie pour les projets dans des écoles primaires et secondaires, et,
- De la ristourne jeunesse

Pour ce qui est des projets en développement économique, la Caisse a participé à 2 programmes pour l'entrepreneuriat jeunesse, à un programme permettant l'octroi d'un premier emploi pour les jeunes de 14 à 18 ans, et ce, en plus d'être impliqué avec le fonds d'entraide pour le microcrédit Desjardins entreprise.

Enfin, en ce qui a trait aux projets en engagement social, la Caisse a participé à la campagne d'Entraide Desjardins et au soutien à des maisons de jeunes de nos municipalités.

8. PRÉSENTATION DES GAGNANTS DE L'APPEL DE PROJETS

En 2021, la Caisse a lancé un appel de projets lors de la Semaine de la Coopération tenue au mois d'octobre. Les organismes à but non lucratif de notre milieu ont été invités à soumettre une initiative au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) tout en respectant les priorités d'investissement de la Caisse présentés précédemment.

Après approbation des dossiers au conseil d'administration de la Caisse, les projets éligibles ont été soumis au vote des membres en mars 2022.

Il présente les résultats du vote :

- 2 prix de 25 000 \$
 - o Les logements l'APPARTenance
 - o La Fondation Source Bleue
- 2 prix de 15 000 \$

- La Maison des enfants de la Montérégie
- La Maison de l'Entraide à Sainte-Julie
- 2 prix de 10 000 \$
 - Le Centre de répit dépannage aux Quatre-poches
 - La Fondation Jeanne-Crevier

Il félicite tous les organismes pour ces beaux projets.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Cataford invite les membres à émettre leurs questions et commentaires que ces derniers souhaitent soumettre au conseil d'administration.

Question de (retiré)

(retiré) souhaite que la Caisse Desjardins des Patriotes présente une résolution à la FCDQ afin que la Caisse supporte toutes résolutions demandant au Mouvement Desjardins d'adopter une politique de désinvestissement total des combustibles fossiles. Cette politique devra inclure un engagement de ne pas fournir de prêts, d'investissement, de services de souscriptions, faciliter l'accès au capital pour les sociétés pétrolières, gazières, charbonnières ou des entreprises qui tirent des revenus importants de la vente de combustible fossile. Cette politique et un plan de sa mise en œuvre devront être élaborés au cours de l'année à venir et communiquer aux membres de Desjardins au plus tard lors de l'Assemblée générale annuelle de 2023.

Que la Caisse procède à un vote consultatif afin de faire parvenir cette résolution à la FCDQ. Cependant, comme l'assemblée ne possède pas de pouvoir légal sur ce type de proposition, il est spécifié que ce vote serait seulement à titre indicatif. Il ne pourra en aucun temps lier la Caisse juridiquement, puisque ce type de décisions ne relève pas des pouvoirs de l'assemblée

Il est proposé par (retiré)
appuyé par (retiré)
et résolu

de procéder à un vote consultatif afin de faire parvenir cette résolution à la FCDQ.

012/0422

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

10. ADOPTION DES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CAISSE

M. Cataford explique la nature des modifications proposées au Règlement intérieur de la Caisse.

ATTENDU QUE le conseil d'administration souhaite abroger et abolir les groupes pour la formation du conseil d'administration, notamment afin de faciliter les élections en favorisant l'approche du profil collectif enrichi.

Il est proposé par (retiré)
Appuyé par (retiré)

Que la modification suivante soit apportée au Règlement intérieur de la Caisse :

- Que l'Annexe « A » « Conseil d'administration », option « B », soit modifiée de façon à abroger et abolir les groupes pour la formation du conseil d'administration.

Que cette modification entre en vigueur dès son adoption, avant la période des élections prévue lors de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2022.

013/0422

ADOPTÉ AUX 2/3 DES VOIX EXPRIMÉES ET PLUS

PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS QUI FERONT L'OBJET D'UN VOTE DIFFÉRÉ

Mme Lamoureux invite les membres à visionner une capsule vidéo présentant le versement des ristournes individuelles et à la communauté en 2021.

11. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION EN DIFFÉRÉ

Mme Lamoureux informe les membres que M. Dulude présentera les explications quant aux scénarios pour lesquels les membres seront appelés à voter quant aux scénarios de la ristourne. Elle mentionne que toute la documentation de référence sera disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.

M. Dulude débute en précisant que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration de la Caisse sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

M. Dulude présente la recommandation du conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels (ristournes).

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	22 720 k\$
	Autres éléments du résultat global de l'exercice	11 965 k\$
	Virements réglementaires aux réserves	(19 423) k\$
	Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :	
	En provenance de la réserve du FADM	24 k\$
	En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*	3 812 k\$
		3 836 k\$
	Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	(1) k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	8 k\$
	Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021	19 105 k\$

| FADM |
Fonds d'aide au
développement du milieu

| RRE |
Réserve pour
ristournes éventuelles

*Net d'impôt

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS SUITE	Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021	19 105 k\$
	Alimentation du FADM	(696) k\$
	Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM	696 k\$
		0 k\$
	Alimentation de la RRE	(7 766) k\$
	Alimentation de la réserve générale	(11 339) k\$
Solde à répartir	0 \$	

| FADM |
Fonds d'aide au
développement du milieu

| RRE |
Réserve pour
ristournes éventuelles

Il remercie les membres pour ces excellents résultats générés par leur confiance envers Desjardins et la Caisse Desjardins des Patriotes.

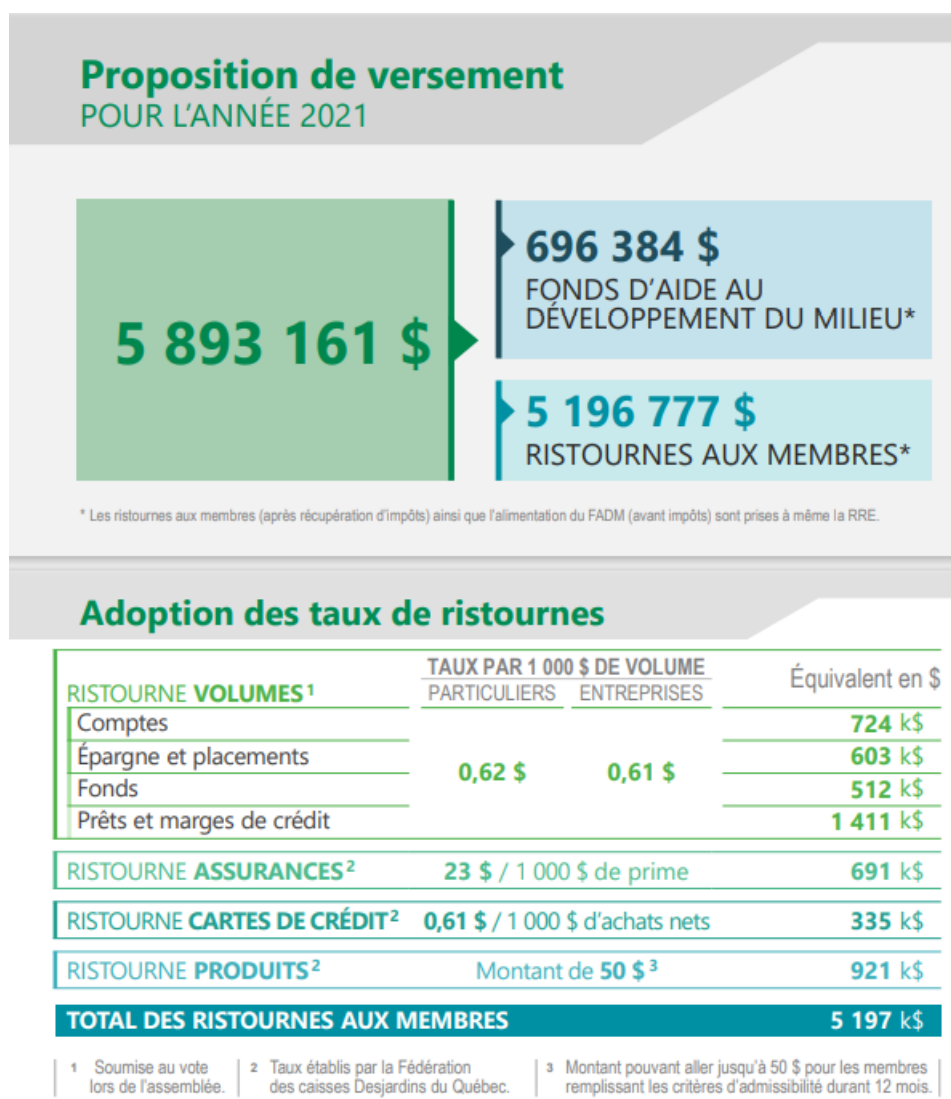
Il remercie et partage toute son appréciation et sa reconnaissance envers les employés et les gestionnaires de la Caisse qui ont relevé un grand défi en 2021. Ils ont su s'adapter et ont toujours travaillé dans l'intérêt des membres. Il est fier de pouvoir compter sur leur engagement et leur mobilisation.

Il est proposé par (retiré)
Appuyé par (retiré)
Et résolu

que la recommandation de répartition des excédents annuels présentée soit soumise au vote en différé après les présentations et discussions de cette assemblée.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES

M. Dulude présente la recommandation du conseil d'administration concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes.



Il est proposé par (retiré)
Appuyé par (retiré)
Et résolu

que la recommandation de versements de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes présentée soit soumise au vote en différé après les présentations et discussions de cette assemblée.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Lamoureux invite les membres à visionner une vidéo présentant la démarche du profil collectif, le processus d'appel de candidatures et le rôle du conseil d'administration.

NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

M. Cataford informe l'assemblée qu'il agira comme président d'élection et que Mme Bolduc agira comme secrétaire d'élection.

12. RAPPORT DU COMITÉ MISE EN CANDIDATURE

Mme Bolduc, présidente du comité Mise en candidature, présente le rapport du comité en vue de l'élection des membres du conseil d'administration.

Conformément à la Loi sur les coopératives de services financiers et le Règlement intérieur de la Caisse, l'appel de candidatures a été diffusé pour une durée de 20 jours, à partir du 17 janvier 2022 de la façon suivante :

- Affichage dans tous les établissements de la Caisse;
- Diffusion sur les canaux virtuels (microsite et page Facebook);
- Publicité dans le journal local;
- Affichage dynamique sur les écrans en caisse.

Elle informe les membres que depuis la publication de l'appel de candidatures, un poste d'une durée d'un an est devenu vacant, et ce, à la suite de la démission de madame Élisabeth Handfield.

Elle mentionne qu'il y a 6 postes à combler et à l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 7 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur de la Caisse et le Code de déontologie Desjardins.

Elle rappelle les critères de recherche déterminés en lien avec le profil collectif enrichi de la Caisse :

- Selon le genre pour maintenir la parité au sein du conseil d'administration :
2 femmes et 3 hommes
- Selon les groupes d'âge :
3 postes pour 18 à 34 ans et 2 postes pour 50 à 64 ans
- Compétences recherchées :
Portuaire, manufacturier, agroalimentaire

Il présente les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur :

- Philippe Archambault proposé par Élise Paquet-Morin
- Jacques R. Bleau proposé par Jean Houle
- Steve Chagnon proposé par Jean-René Péloquin
- Alexandre Cossette proposé par Guylaine Trudel
- Frédéric Laguë proposé par Anne-Marie Le Goff
- Line Simoneau proposée par Bruno Sauvé
- Michel Ste-Marie proposé par Martine Flipot

Il mentionne qu'un document de présentation de tous les candidats est disponible sur le microsite de la Caisse.

Il rappelle que l'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé.

13. ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Considérant que la modification au Règlement intérieur de la Caisse a été adoptée précédemment, il n'y aura pas d'élection par acclamation.

PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

Mme Lamoureux mentionne que les personnes candidates devaient préparer une courte présentation orale, d'un maximum de 2 minutes.

Donc, les 7 personnes candidates présentent brièvement leur candidature.

14. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS ET L'ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Mme Lamoureux rappelle que les membres seront appelés à voter sur les éléments suivants :

- La répartition des excédents annuels (ristournes)
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu et les taux de ristourne
- L'élection des membres du conseil d'administration

Elle présente les modalités entourant le vote.

Dès le 13 avril 2022 à minuit, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59 le 17 avril 2022.

Faits saillants pour la période de votation :

- Un membre de plein droit, dûment qualifié, ne pourra voter qu'une seule fois;
- La réécoute de l'assemblée est possible pour tous les membres, participants ou non, par le biais du lien accessible sur le site Internet de la Caisse;
- La documentation de référence est disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse;
- Il y aura 2 moyens simples de voter, soit par AccèsD en ligne ou AccèsD mobile;
- Pour être habilités à voter, les membres doivent être inscrits au service AccèsD;
- Il y aura des messages automatisés pour les membres auxiliaires ou ceux qui ne seraient pas autorisés à voter.

PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Mme Lamoureux apporte des précisions quant à l'annonce des résultats du vote.

- Seuls les membres de plein droit pourront voter.
- La réécoute de l'assemblée sera possible par le biais du bouton « Mon vote » dans AccèsD ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse. Même si des membres n'ont pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui, ils pourront ainsi voter en toute connaissance de cause.
- Nouveauté cette année : en plus de la réécoute complète de l'assemblée, les membres auront accès à la section de présentation des personnes candidates grâce à un onglet qui permettra d'écouter uniquement cette portion de l'assemblée.
- Toute la documentation de référence est également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse. Les membres ont déjà accès aux rapports annuel et financier complets de même qu'à la revue annuelle 2021 qui met en valeur les réalisations de la Caisse.
- Pour voter, les membres sont invités à se rendre sur AccèsD et cliquez sur le bouton « Mon vote ». Les membres pourront également accéder à la votation par le biais du site Internet de la caisse, et même, sur la page d'accueil du desjardins.com.
- Pour être habilités à voter, les membres doivent d'abord être inscrits au service AccèsD. Ils peuvent le faire en contactant la Caisse. La plateforme de votation permet de confirmer que les membres répondent bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.

Faits saillants entourant l'annonce des résultats :

- Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.
- 24 à 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse sera informée des résultats des votes qui seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse.
- En cas de vote négatif sur les propositions quant au partage des excédents, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

M. Cataford remercie les membres de leur participation à cette assemblée générale annuelle virtuelle. Il félicite les administrateurs nouvellement élus et réélus à l'issue de la votation en différé. Il remercie également les gens qui l'accompagnaient pour le bon déroulement de l'assemblée générale annuelle.

15. SUIVI – ANNONCE DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La période de votation est ouverte dès le 13 avril 2022 à minuit, et ce, pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23 h 59 le 17 avril 2022.

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le conseil d'administration :

Proposition sur la répartition de excédents annuels

96,82 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

014/0422 **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

Proposition sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes

86,95 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.

015/0422 **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

Élection

Les candidats suivants ont été élus afin de combler les 6 postes disponibles :

- Philippe Archambault
- Steve Chagnon
- Alexandre Cossette
- Frédéric Laguë
- Line Simoneau
- Michel Ste-Marie

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'Assemblée générale annuelle est officiellement levée le 19 avril 2022.

Président

Secrétaire